



COMMUNE DE CORNAUX

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit d'engagement de CHF 65'000.00 pour la réfection d'une partie de la route DP30 longeant la parcelle No 2826

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

1. SITUATION ACTUELLE

Après bien des années d'entretien léger et suite aux travaux de construction de différentes entreprises dans ce secteur, il devient nécessaire de procéder à la réfection d'une partie de la route DP30 selon plan ci-joint. En effet, après de fortes pluies, cette route se transforme en « mare à canards » et ceci devient récurrent (voir photos annexées).

2. DESCRIPTION DU PROJET

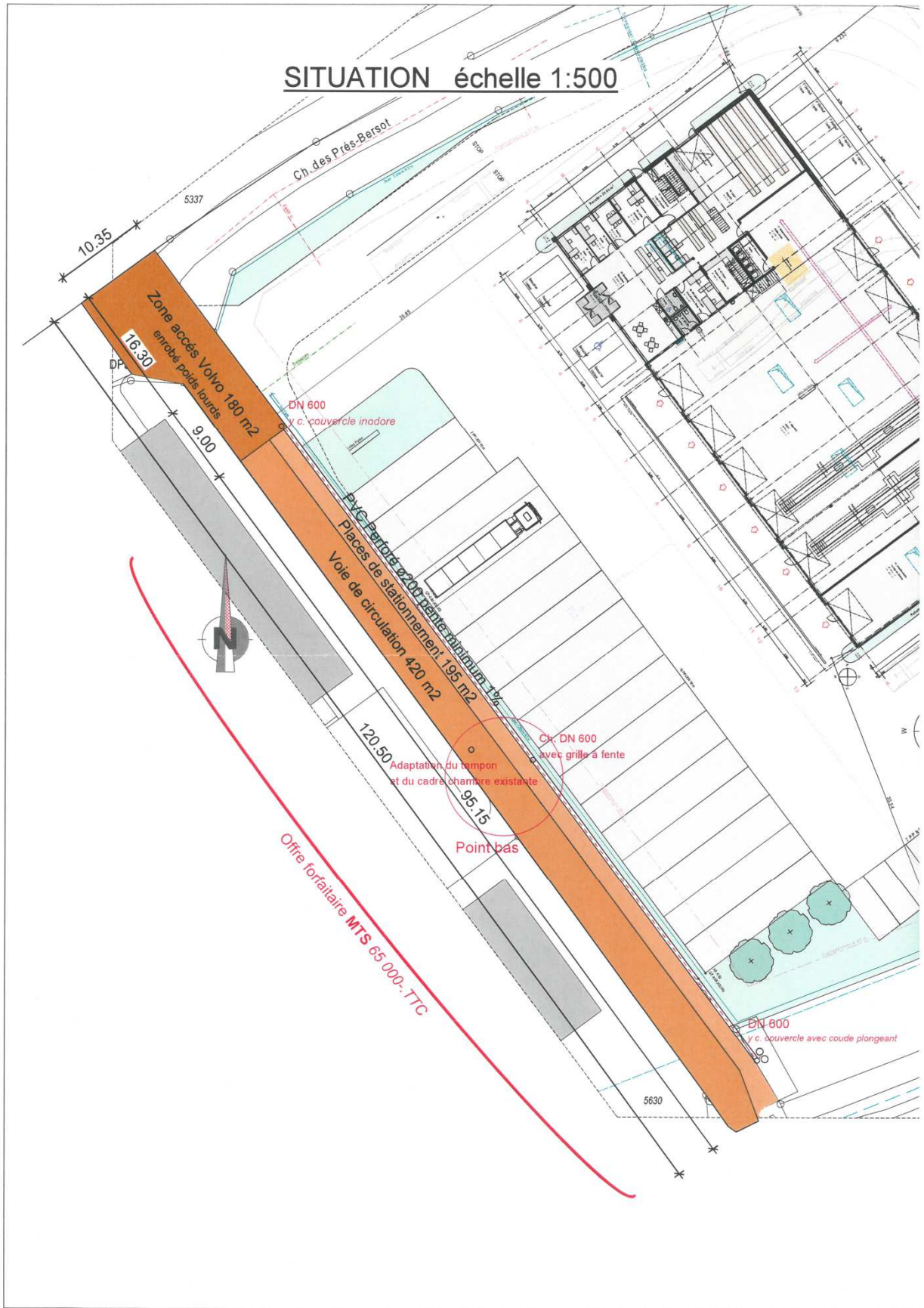
Lors de cette remise en état, un drainage récoltera les eaux claires et une quinzaine de places de parc seront créées pour en outre les utilisateurs des jardins communaux.

La société Volvo Trucks AG propriétaire de la parcelle BF 2826 prend à sa charge la première partie de la route représentant une surface d'env. 180 m², voir plan ci-après.

3. ESTIMATION DES COÛTS

Libellé	Coûts [CHF]
Installation de chantier, incluant le déplacement des machines, la sécurisation et la signalisation du chantier	5'000.00
Découpage et dégrappage de l'enrobé existant, y.c. évacuation et taxe de l'enrobé	3'700.00
Terrassement, évacuation et taxe du chemin existant, correction du profil en long et en travers, stabilisation de la route, mise en place de grave et réglage du coffre prêt à recevoir les nouveaux enrobés	22'300.00
Changement du regard au milieu de la route et mise en place d'un couvercle en fonte résistant aux poids lourds	1'400.00
Exécution d'un drainage en bord de route, une chambre au départ, une chambre au point bas et une chambre dépotoir reliée au pompage en bord du canal	13'700.00
Diverses mises à niveau de capes de vanne et de couvercles	2'000.00
Pose des enrobés sur toute la largeur de la route et réalisation d'une banquette du côté de Volvo Trucks avec des galets	14'000.00
Montant total : Prix forfaitaire TTC	65'000.00

SITUATION échelle 1:500



4. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre en considération le présent rapport et d'adopter le projet d'arrêté que nous vous proposons ci-après.

Cornaux, le 31 octobre 2016

CONSEIL COMMUNAL

Annexe : au verso

ANNEXE

